

Séance du 20 décembre 2016

Au cours de cette séance, le conseil municipal :

A désigné Monsieur le Maire, délégué titulaire et Monsieur LIEVRE, délégué suppléant pour siéger au sein de la nouvelle Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

A recruté deux agents recenseurs : Mesdames Catherine COURTECUISSÉ et Anne Lise PEAU, pour effectuer le recensement de la population.

A décidé de faire imprimer le bulletin communal par l'imprimerie FROGER de Chantonay.

A accepté le nouveau régime indemnitaire en faveur des agents communaux.

A pris connaissance des consignes à appliquer dans le cadre des mesures de biosécurité contre la grippe aviaire.

A été informé de la mise à disposition des communes du matériel de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine pour le broyage des branchages.

A pris connaissance du courrier du Garde des Sceaux relatif au programme de construction d'établissements pénitentiaires.

Est invité à tester l'appli Gig@lis dans le cadre du Pacte Régional pour la Ruralité pour contribuer à l'amélioration de la couverture mobile.